



Ordonnance de télécom CRTC 2007-226

Ottawa, le 26 juin 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Bluewater TV Cable Ltd.	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-B58-200708034	le 25 mai 2007
Iristel Inc./Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-J64-200707820	le 15 mai 2007
Iristel Inc./Bell Canada	Entente de service de relais téléphonique	8340-J64-200707979	le 23 mai 2007
Iristel Inc./Bell Canada	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-J64-200707987	le 23 mai 2007
Rogers Cable Communications Inc./ Mornington Communications Co-operative Limited	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-R22-200707904	le 22 mai 2007
Rogers Cable Communications Inc./ Durham Net Inc. (faisant affaire sous le nom de Telnet Communications)	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-R22-200707995	le 24 mai 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>